

Est-ce que le député appuierait une résolution en vertu de laquelle le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, en collaboration avec les médecins, soutiendrait une initiative pour prescrire des médicaments génériques ou des substituts de médicaments brevetés? Appuierait-il aussi une collaboration entre ce ministère et les hôpitaux pour réduire le nombre des médicaments approuvés, dans la mesure où il en reste suffisamment pour répondre aux besoins, de façon à contourner les sociétés pharmaceutiques du Canada et à appuyer les pharmaciens?

Je prétends, comme un Canadien sur deux, que ce projet vise davantage à garnir les poches de certains amis qu'à promouvoir la recherche nationale et à créer des emplois.

M. Thorkelson: Monsieur le Président, je sais très bien que plusieurs provinces ont pris des mesures pour limiter leurs frais en matière de santé. Je pense que le député suppose des choses lorsqu'il dit qu'elles essaient de réduire leurs dépenses pharmaceutiques. Certains des médicaments qui ne sont plus assurés n'étaient pas visés par la loi, mais ce sont déjà des génériques.

Ce projet de loi parle de nouveaux médicaments et de nouveaux investissements du fait de la prolongation de la protection des brevets. Je dirais donc, avec le plus grand des respects, que la question du député est en dehors du sujet.

Je ne suis pas insensible à ce qu'il dit. Oui, c'est vrai que les frais médicaux augmentent et que nous devons faire quelque chose. Certaines provinces ont pris des initiatives, et c'est à elles qu'il appartient de savoir comment intervenir pour limiter les coûts des soins. Certaines retirent l'assurance sur des médicaments, tandis que d'autres utilisent le système des tickets modérateurs, c'est leur affaire. Je ne dis pas que je suis d'accord, car je suis en faveur d'un régime d'assurance universel et j'estime que nous avons un des meilleurs régimes du monde. Nous devons le préserver. Cependant, la question n'a pas de rapport avec le projet de loi car certains des articles qui ne sont plus couverts par l'assurance ne sont pas visés par le projet de loi qui porte simplement sur les médicaments qui feront l'objet de recherche et entreront sur le marché. Il ne modifie en rien la situation pour les médicaments déjà sur le marché.

Initiatives ministérielles

AVIS D'ATTRIBUTION DE TEMPS POUR L'EXAMEN DU PROJET DE LOI C-91 EN DEUXIÈME LECTURE

L'hon. John C. Crosbie (ministre des Pêches et des Océans et ministre de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique): Monsieur le Président, je souhaite présenter l'avis suivant:

Comme nous n'avons pas pu nous entendre conformément aux dispositions des paragraphes 78(1) ou (2) du Règlement eu égard à la deuxième lecture du projet de loi C-91, Loi modifiant la Loi sur les brevets ainsi qu'une autre loi en conséquence et prévoyant des dispositions connexes, je donne avis, conformément aux dispositions du paragraphe 78(3) du Règlement, qu'à la prochaine séance de la Chambre, je proposerai une motion attribuant un nombre précis de jours ou d'heures pour l'étude et la disposition des délibérations à cette étape.

Occupons-nous maintenant des affaires du pays, monsieur le Président.

Des voix: C'est une honte!

MESURE MODIFICATIVE

M. Don Boudria (Glengarry—Prescott—Russell): Monsieur le Président, je suis scandalisé.

Une voix: Vous ne devriez pas l'être, ça fait environ 50 fois qu'ils utilisent ce moyen.

M. Boudria: Je ne devrais peut-être pas m'en faire, comme mon collègue l'a si bien dit. Ce gouvernement a utilisé la clôture des douzaines et des douzaines de fois. C'est épouvantable. Cette fois-ci, nous parlons d'une importante, très importante mesure législative; moins de trois heures de débat se sont écoulées, et ce gouvernement veut fermer cet endroit. Le Parlement a repris ses travaux à 11 heures, ce matin, et le gouvernement a réussi à tenir jusqu'à 16 h 45 sans invoquer la clôture.

• (1700)

Une voix: Il est fatigué. Il est épuisé.

M. Boudria: Il ne peut plus résister. C'est incroyable. Il a tenu six heures sans invoquer la clôture.

Une voix: C'est une honte!

M. Boudria: C'est une honte pour les conservateurs, de l'autre côté. Je n'avais pas l'intention de faire un débat partial aujourd'hui. Vraiment pas. Pourtant, je m'y sens obligé en raison des agissements du gouvernement.

Je viens de passer plusieurs semaines dans ma circonscription, à faire campagne dans le cadre du référendum. Avant de m'attaquer aux détails de ce projet de loi, je voudrais saisir cette occasion pour remercier les habitants de ma circonscription de leurs efforts à cet égard, qu'ils aient été d'accord ou non avec moi. Je voudrais prendre quelques instants afin de rendre hommage à tous ceux